



RÉUNION CE du 24 11 2016

INFORMATIONS DIRECTION

Chômage partiel 2016:

A ce jour, les 5 jours de chômage partiel sont confirmés pour la semaine 51 (19 au 23 décembre 2016). Toutefois, l'Etablissement a **une vision** des volumes sur 6 semaines **avec une certitude des programmes uniquement sur les 2 premières semaines.** (Programmes confirmés jusqu'au 8 décembre, après cette date les volumes sont des prévisions)

Chômage partiel 2017 (CE Extra dans la continuité de la réunion CE):

Prévision de 16 jours de chômage partiel sur le 1^{er} semestre 2017 dont 12 jours sur le 1^{er} trimestre. **Pour janvier, chômage partiel du 2 au 6.**

Transport spéciaux :

Le coût s'élève à 26 576 € en octobre soit un montant total annuel à 208 072 € en charge de l'Etablissement.

Repas retraite :

Le repas des retraités se déroulera le 10 décembre.

Mouvements de personnel au montage :

Au cours de la semaine 50, 15 salariés en poste de nuit sur la ligne principale iront au C8/C9 en poste 2x8.

La CGT a demandé de maintenir les primes de nuits, la Direction a accepté.

D'autres mouvements se feront, sans changement de cycle horaire, au cours de la semaine 48 (7 salariés) et au cours de la semaine 50 (10 salariés).

Transport :

Au 1^{er} janvier 2017, suppression des lignes de bus de Diou et d'Issy l'évêque.

Intérimaires :

7 salariés intérimaires pour remplacement (Montage, Logistique et médical) et 2 salariés intérimaires pour surcroît d'activité (Environnement et Ressources Humaines).

Citation bâtiment A1:

Sur le mur extérieur de l'atelier A1, une citation de Lincoln a été inscrite :

« La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer. »

Vu la place disponible, la CGT a proposé d'ajouter une des citations du Che :

« Soyez réalistes, demandez l'impossible. » et (en dehors de la réunion) « Le présent est fait de lutte, l'avenir nous appartient. »

WCM:

L'audit aura lieu du 29 novembre au 1^{er} décembre. Nous ne pourrions pas prétendre à la médaille d'or car le taux d'absentéisme et de sécurité ne sont pas atteints.

Programmation moteur/jour

Mois de décembre

C8/C9 = 18

C10/C11/C13 = 170

C16 = 12

TOTAL = 200

PR / CKD (Tous types)

Mois de Décembre

Arbres à cames : 231

Vilebrequins : 183

Culasses : 306

Bielles : 611

Blocs : 0

TOTAL ANNUEL: 19 891

F N A

Blocs = 615

Bielles = 55

Culasses = 321

Vilebrequins = 389

Arbres à cames = 409

MOTEURS EXPÉDIÉS

En Août : 3 581

En Septembre : 4 002

En Octobre : 3 581

PROGRAMME PRODUCTION

En Novembre : 3 451

PRÉVISIONS VOLUMES CLIENTS

Novembre : 3 504

Décembre : 2 359

PRÉVISIONS VOLUMES ANNUEL

39 210

**Une force
à vos côtés**

Courriers CGT :

Pouvez-vous nous transmettre une réponse écrite suite à notre courrier du 19 septembre 2016 concernant la régularisation des heures de nuit du 13 au 14 juillet 2016 et suite à notre courrier du 9 novembre 2016 sur l'alignement des salaires ?

Rép. Direction : « Pour votre courrier du 19 septembre, nous vous répondrons en sachant que la régularisation a bien été effectuée en septembre 2016. Par contre, nous ne répondrons pas à votre deuxième courrier sur l'alignement des salaires sauf si le groupe CNH l'accepte. Le principe a été de vérifier si des salariés (Coefficient 270 minimum) avaient une rémunération inférieure au mini par rapport à leur métier. Si tel a été le cas, les salariés ont été réajustés au salaire moyen du métier. Ces réajustements de salaires ont été attribués à 27 salariés FPT dont 1 de Garchizy. ».

Better-Human :

Suite au questionnaire QVT, pouvez-vous nous indiquer quel a été le diagnostic ?

Rép. Direction : « L'organisme a reçu 1 042 questionnaires comprenant 560 commentaires soit 83 pages. Il a été effectué 50 entretiens individuels, 5 entretiens collectifs soit 50 personnes. Un plan d'action sera réalisé les 7 et 8 décembre et une présentation par secteur sera faite aux salariés entre le 11 et 16 décembre. »

Team leader :

Pour quelles raisons des salariés qui n'étaient pas Team-Expert permanents ont pu passer les évaluations et ont été retenus pour être Team-Leader ?

Rép. Direction : « Certains Team-Expert n'étaient pas intéressés. »

La Direction ne répond pas à la question. Il était impossible pour un Team-Expert de dire qu'il n'était pas intéressé puisque la Direction a envoyé les convocations en faisant sa propre sélection avant les tests d'évaluations. De plus, la Direction n'a cessé d'affirmer que seul les Team-Expert pouvaient prétendre être Team-Leader.

Heures supplémentaires:

Combien d'heures supplémentaires ont été payées et récupérées en septembre, octobre et novembre ?

Rép. Direction : « Les heures qui sont comptabilisées mensuellement ont été effectuées le mois précédent. »

	Septembre		Octobre	
	Payées	Récupérées	Payées	Récupérées
	124	108	1984	1443
Total	232		3427	

5^{ème} semaine:

Est-il prévu de travailler pendant la période des congés payés de la 5^{ème} semaine ?

Rép. Direction : « Non, par contre en moyenne 134 salariés travailleront pendant la période de chômage (semaine 51) »

Est-il prévu d'effectuer des travaux pendant cette période ?

Rép. Direction : « Divers travaux ont été programmés pendant la période de chômage (semaine 51) ».

Commission paritaire :

Combien de salariés ont déposé leur candidature pour participer à la commission paritaire Femmes/Hommes ?

Rép. Direction : « 6 candidatures à ce jour. »

Est-ce que les inscriptions sont closes ?

Rép. Direction : « La date de clôture pour les inscriptions est fixée au 31 décembre. En janvier 2017, une réunion du CCE sera programmée pour choisir les candidatures. »

Organigramme :

Est-il prévu des modifications dans l'organigramme de l'usinage et du montage ?

Rép. Drh : « Aucune modification au montage, hormis celles déjà annoncées lors du dernier CE.

Pour l'usinage, nous vous donnerons des informations lors de la réunion CE de décembre. »

Prime vacances enfant :

Nous demandons que les salariés bénéficient de la prime vacances enfant pour un séjour inférieur à 5 jours.

Rép. CE : « Non, cela n'est pas prévu. »

Aide aux mères :

Afin d'éviter toutes confusions, nous vous demandons de reformuler l'intitulé de la prestation « Aides aux mères » puisque cette prestation est dédiée pour l'aide à domicile.

Rép. CE : « Non car cette prestation est bien dédiée aux mères (Exemple : Problème grossesse, etc...). Par contre, il est vrai que les explications sur le site sont erronées. »

Huitres :

Suite à la prévision de chômage sur la semaine 51, est-il prévu la vente d'huîtres ?

Rép. CE : « Non. »

Justificatif CE :

Nous demandons que les salariés puissent envoyer sur l'adresse de messagerie du CE les justificatifs pour les différentes œuvres sociales.

Rép. CE : « Cela se pratique déjà mais nous préférons avoir le document en version papier. »

Question supplémentaire :

Complémentaire santé EOVI :

Nous vous demandons de nous transmettre les tarifs.

Rép. Direction : « Les tarifs seront affichés dans une note de service. »

Pouvez-vous nous confirmer que les salariés qui sont déjà couverts par une complémentaire santé n'ont pas l'obligation d'adhérer à EOVI ?

Rép. Direction : « Oui, ils peuvent conserver leur mutuelle. Une note de service sera affichée. »

LA CGT